

Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

Compte-rendu de la réunion du 13 mars 2015

La Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger s'est tenue vendredi 13 mars à 9h au Centre de conférences ministériel sous la présidence de Madame Laurence HAGUENAEUR, directrice adjointe des Français de l'Etranger et de l'administration consulaire. Madame MANCIP, sous directrice de l'expatriation, de la scolarisation et de l'action sociale, co-anime la réunion.

♦ Bilan 2014:

Le nombre des Français inscrits au registre des Français de l'Etranger : 1,7 M. est en augmentation de 2,3%. Les crédits sont en diminution de 3,33 %. Les 200 postes ont eu un très bon taux de consommation des crédits, soit 98,7 %. Les crédits notifiés étaient de 14 530 673 €, les crédits délégués de 14 234 605 €. Les crédits sans emploi sont de 201 974 €, 40 395 € ont été redéployés à l'aide sociale et 22 920 € sur d'autres lignes du programme 151.

♦ Analyse des activités 2014 :

Les dépenses sont en baisse de 3,21 % par rapport à 2013.

AS : - 5,70 %
AAH : - 3,87 %
AEH : + 14,39 %
ADD : - 12,04 %
SMSE : - 27,83 %
SO : +32,91 %
AEX : - 29,02 %
PAC (Europe) : - 8,83 %

Le montant des subventions octroyées aux OLES est en baisse de 4,93% par rapport à 2013 mais est supérieur aux crédits en loi de finances : 449 500 € pour 370 140 €.

♦ Projections budgétaires 2015

L'année 2015 sera difficile car :

- 1) c'est une année charnière entre 2 triennium
- 2) les **contraintes budgétaires** sont très fortes. Deux lois de finances rectificatives ont été votées. Le gel est passé de 7 à 8 %

Les crédits alloués pour 2015 après gel sont de 14 452 280 €, soit une baisse de 4,28% par rapport à 2014.

- 3) le **contexte financier** pâtit de la baisse de l'euro.

Les besoins sont supérieurs de 2 M d'€ par rapport au budget.

Les mesures pour entrer dans le budget ont été de :

- plafonner les taux de base à la demande des postes
- plafonner le coefficient change/prix à 1.2

- supprimer les dérogations de l'abattement logement qui est ramené à 15 % pour tous les postes. Mais des dérogations sont possibles au cas par cas.
- supprimer les dérogations pour les SMSE qui viennent en complément d'aides locales
- diminution de l'enveloppe d'aides ponctuelles de 38,9 %
- En 2016, prise en compte des revenus des parents pour l'attribution de l'AEH. S'ils dépassent le double du taux de base, l'enfant handicapé n'aura plus d'allocation.

Détail :

AAH : 5 419 036 €

AEH : 1 142 721 €

AS : 6 872 722 €

ADD : 54 372 €

SO+AEX : 510 920 € pour 835 000 € en 2014 !!!!

PAC : 261 739 €

Soit un total de 14 581 552 € pour 16 M d'euros demandés par les postes.

Rejets : 149 dossiers de demandes d'allocation ont été rejetés (chiffre en baisse) dont 57 hors barème, 60 non conformes et 32 divers (décès, départs...).

♦ Calcul des taux de base :

- 73 taux sont maintenus
- 125 taux sont en hausse
- 8 taux sont en baisse.

Les subventions aux OLES (Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité) ne sont pas examinées dans le cadre de cette commission ; elles le seront le 10 juin par le comité de subvention. Mais, nous pouvons dire dès à présent que les demandes arrivées à ce jour : 538 571 € dépassent de beaucoup le budget alloué : 366 160 €.

Remarque : De plus en plus de français de passage sont en difficulté et demandent de l'aide au consulat. Beaucoup ont des problèmes d'ordre psychiatrique mais certains ont mal préparé leur voyage. Le site www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/ et une page Facebook nommée Pegase peuvent aider quiconque à préparer son voyage.

En conclusion :

Le contexte budgétaire et financier est très difficile, les budgets s'en ressentent et c'est l'enveloppe des aides ponctuelles qui subit une forte baisse.

Les postes sont incités à remonter les crédits dès septembre, au plus tard en novembre pour que les crédits non utilisés puissent être redéployés. Passé ce délai, ils sont perdus pour le programme 151.

Nous regrettons **vivement** la décision prise pour 2016 de soumettre l'AEH aux revenus des parents. C'est un recul qui nous choque et que nous ne cautionnons pas.

Chaque section nous ayant renvoyé le questionnaire aura une réponse individuelle avec des chiffres concernant le poste consulaire dont elle dépend, et des réponses aux questions posées. Par ailleurs, nous sommes en possession de très nombreux chiffres sur toutes les régions du monde. Chaque section peut nous poser des questions à ce sujet, nous tâcherons d'y répondre.

Nous rappelons que pour que nous puissions vous soutenir et défendre vos positions, il est important de nous en faire part en répondant au questionnaire ou en nous faisant un mail.

Martine Vautrin Jedidi
Conseillère FdM – ADFE à l'AFE

Marion Berthoud
représentante FdM - ADFE